

Fonction Publique Territoriale

CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL Principal de 2^{ème} Classe

SESSION 2018

EPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Epreuve de Français

Une épreuve écrite de français comportant :

- à partir d'un texte d'ordre général, la réponse à des questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte;
- des exercices destinés à évaluer les capacités du candidat en vocabulaire, orthographe et grammaire.

Durée : 1 heure 30

Coefficient : 3

Reportez sur votre copie le numéro de la question et indiquez en face votre réponse.

Remarque importante : aucun signe distinctif (nom, prénom, signature, n° de convocation ...) ne doit apparaître sur les copies sous peine d'annulation de votre participation à ce concours.

Les brouillons ne seront pas ramassés.

Il sera tenu compte de la qualité de l'expression, de la présentation, de l'écriture.

FIN DES CONTRATS AIDES : LE SPORT VA SOUFFRIR

Cent ans après ses derniers jeux olympiques, Paris accueillera les JO de 2024. L'attente a été longue, mais l'euphorie est générale. Des investissements colossaux vont être réalisés et des quartiers vont être réhabilités. « Paris 2024 » est annoncé comme éco-responsable, sobre budgétairement et durable pour l'ensemble des citoyens.

C'est le début d'une nouvelle ère, mais aussi la fin d'un idéal : le début d'une libéralisation du sport, remplaçant un modèle fort et performant. La suppression de 150000 contrats aidés par le gouvernement pourrait en être l'acte fondateur.

Ce « plan social total » sera particulièrement préjudiciable au sport français, dans ce qui fait le liant de la cohésion sociale. Des milliers d'éducateurs sont aujourd'hui embauchés par les clubs amateurs et les communes grâce aux emplois aidés. Supprimer cette manne actera la fin de ces postes, la fin de leur présence, la fin des marqueurs de socialisation. A la suppression des contrats aidés s'ajoute la baisse des dotations pour les communes : moins 300 millions d'euros par an jusqu'en 2022. Soit autant de possibilités en moins d'investir dans le sport, d'aider les petites équipes, de soutenir les sportifs de demain et de participer à la vie collective des quartiers. Selon l'association des maires de France, 26% des collectivités ont déjà réduit leurs subventions pour le sport depuis 2015.

Et l'exonération de taxe d'habitation pourrait conforter cette tendance. Sans produit de substitution, les villes ne disposeraient plus de marges de manœuvre pour soutenir la communauté. Elles ne pourraient plus voter librement un budget à l'équilibre et seront tentées de rogner sur les dépenses secondaires...Dont celles du sport.

A l'échelon national, c'est le même constat. Evaluée à 0,72% du budget national en 2012, la dotation du ministère des sports n'a cessé de dégringoler, jusqu'à atteindre le chiffre famélique de 0,36% du budget en 2017.

Agir de la sorte, c'est tirer une balle dans le pied de la future génération des sportifs, des amateurs comme des professionnels. On sacrifie, sur l'autel de la rigueur budgétaire et de l'assainissement des comptes, la manne exceptionnelle du sport de proximité, du sport humain et relationnel. On empêche la cohésion sociale et la solidarité nationale de s'installer.

Le sport professionnel pour vivre, pour grandir, a besoin du sport amateur. Sans ce formidable vecteur de socialisation et de cohésion, sans le sport populaire, le sport de quartier, où seront les jeunes de demain ? Qui formera les futurs Teddy Riner et Warren Barguil ? Qui seront celles et ceux qui représenteront la France en 2024 ? Même les stars du football comme Ousmane Dembélé, ont été formés dans des clubs locaux, par des entraîneurs payés par les communes, avec des contrats aidés, avec l'aide des subventions publiques.

Privilégier la seule logique de rentabilité, c'est dynamiter le ciment du vivre ensemble, c'est oublier que le sport se pratique aussi dans la cité, aux pieds des immeubles et sur les terrains des villages.

Il faut protéger le sport, protéger les sportifs, s'opposer à la fin des emplois aidés, à la baisse des crédits, des subventions. Le sport est à la fois un vecteur de cohésion sociale et un accélérateur de performance, de bien-être et de fierté. Il ne doit plus être le laissé pour-compte. Ne sacrifions pas la « Génération 2024 ».

Par Richard BOUIGUE, Premier adjoint à la mairie du 12^{ème} arrondissement de Paris, et Pierre RONDEAU, économiste du sport.

I QUESTION SUR LE TEXTE (10 points)

- 1) Expliquer les termes suivants : (4 points);
 - Cohésion sociale (ligne N°10) (2 points);
 - Eco-responsable (ligne N°4) (2 points).

- 2) En quoi la suppression des emplois aidés et la baisse des dotations menacent-elles l'avenir du sport professionnel ? (2 points).

- 3) Selon les éléments développés par les auteurs du texte et selon vous, pourquoi le sport doit-il conserver une place importante dans nos cités ? (4 points).

II EXERCICES (10 points)

- 1) Dans la phrase : « 26% des collectivités ont déjà réduit leur subvention pour le sport » :
 - a) A quel temps et quel mode est conjugué le verbe ? (0.5 point)
 - b) Réécrivez cette phrase aux 4 temps simples de l'indicatif : (2 points)
 - c) Réécrivez cette phrase à la voix passive (1 point).

- 2) Dans le 1^{er} paragraphe du texte, relevez 4 adjectifs qualificatifs à partir desquels vous formerez l'adverbe correspondant : (2 points).

- 3) Dans la phrase : « des investissements colossaux vont être réalisés » : quelle est la nature du mot « investissements » ? (0.5 point).

- 4) Donnez un synonyme et un antonyme des mots suivants : (2 points)
 - Performant
 - Rigueur

- 5) Dans le texte suivant, repérez les mots mal orthographiés et réécrivez-les correctement (2 points)

Certe, les collectivités territoriales doivent s'astreindre à la rigueur budgétaire. Cependant, procéder à des coupes sombres et aveugles serait une attitude criminel pour l'avenir du sport. Les sportifs de demain doivent se sentir soutenu par les collectivités.

I QUESTION SUR LE TEXTE (10 points)

- 1) Expliquer les termes suivants : (4 points);
- Cohésion sociale (ligne N°10) (2 points);

Il s'agit d'un concept utilisé dans le débat public depuis la fin du 20ème siècle pour définir la nature et l'intensité des relations sociales entre les membres d'une société.

La cohésion sociale contribue à l'équilibre et au bon fonctionnement de la société. Elle désigne la possibilité pour chaque citoyen de participer activement à la société (engagement citoyen) par le biais des associations culturelles et/ou sportives par exemple. Elle s'avère ainsi être source de solidarité et permet également de favoriser la qualité de vie des membres d'une société. En ce sens, elle peut définir la capacité de la société à assurer le bien être de tous en permettant de lutter contre les inégalités et toutes les formes d'exclusions ou de discriminations.

Auteurs porteurs de ce concept : Gérard MENDEL, Emile DURKHEIM.

- Eco-responsable (ligne N°4) (2 points).

C'est la volonté de limiter son impact sur la planète en prenant en compte dans notre organisation au quotidien les éléments suivants :

- Réduction et gestion des déchets ;
- Maitrise de la consommation d'énergie ;
- La lutte contre la pollution de l'eau, de l'air et des terres ;
- La réduction ou la limitation des émissions de gaz à effet de serre ;
- La réduction de la consommation de ressources non renouvelables.

Au-delà de son aspect environnemental, l'éco-responsabilité est aussi un engagement social et éthique.

- 2) En quoi la suppression des emplois aidés et la baisse des dotations menacent-elles l'avenir du sport professionnel ? (2 points).

Les idées qui peuvent être développées : 0,5 point par idée.

- Le sport amateur est le creusé, le vivier des futurs sportifs professionnels. Ce sport amateur est donc à la base du développement du sport professionnel. C'est de cette base que sortent les champions qui deviennent des modèles, des moteurs et des exemples pour la masse de sportifs amateurs ;
- Les sportifs professionnels sont tous issus de ce sport amateur qui se pratique dans les quartiers des grandes villes, dans les villages, dans les petites villes ;

- Les communes sont le pilier de ce sport amateur où les jeunes sont pris en charge et formés par des animateurs et des entraîneurs employés sous contrats aidés et financés par des dotations ;
- Les communes sont le socle financier du sport français. Elles sont les seules à même de soutenir le développement de la pratique sportive grâce à ces dotations et aux contrats aidés ;
- La baisse des dotations et la remise en cause des emplois aidés entraîneront une diminution des éducateurs employés dans nos communes ainsi qu'une diminution des budgets consacrés au développement du sport populaire et amateur. Ce qui constitue une menace sur le développement et l'avenir du sport professionnel qui se verra coupé de la base où il prend sa source.

3) Selon les éléments développés par les auteurs du texte et selon vous, pourquoi le sport doit-il conserver une place importante dans nos cités ? (4 points).

Le sport présente différents enjeux de société :

- **Dimension éducative du sport** : Aspects de l'encadrement des jeunes, apprentissage des valeurs, du respect de soi et des autres. Apprentissage de la vie en collectivité et de la citoyenneté. Développement de l'individu, connaissance de son corps... ;
- **Dimension sociale du sport** : Rôle des associations sportives et importance de celles-ci dans nos communes et villes. L'importance du tissu associatif souligne le dynamisme d'une collectivité. L'association permet le développement de l'engagement citoyen. Le bénévolat au service des autres et des jeunes en particulier. Importance du bénévolat dans les cités : rôle d'insertion, de régulateur social, source d'économie pour les collectivités grâce au travail « gratuit » réalisé par les bénévoles. L'association est une école de la citoyenneté permettant de faire vivre les valeurs éducatives, de fraternité et de paix. Permet le développement de la solidarité facteur de sociabilité ;
- **La mission d'intégration du sport** : Permet la lutte contre le racisme par le développement du respect de soi et des autres. Prise de conscience et acceptation des différences. Rôle de mixité sociale. Rôle d'intégration des jeunes en souffrance, en manque de confiance, en perte de repères, des plus fragiles au sein clubs sportifs. La pratique du sport peut permettre de reprendre confiance en eux et en la société au sein de laquelle ils pourront à nouveau s'insérer. Le « sport handicap » permet l'intégration dans la cité des personnes victimes de dépendance et de handicap. Le sport en prison...
- **Le rôle du sport en matière de santé** : « Un esprit saint dans un corps saint... ». Le sport est source d'équilibre du corps et permet de lutter contre les fléaux actuels de la société tels que l'obésité (avec toutes ses conséquences en matière sociale et de santé) ou contre les maladies liées à la sédentarité. Le sport en rémission de certaines maladies lourdes telles que le cancer...

Les nombreux bienfaits du sport pour la santé constituent une excellente prévention de risques de maladies et donc une source d'économies budgétaires importantes pour nos organismes de protection sociale...

- Liste non exhaustive...

II EXERCICES (10 points)

- 1) Dans la phrase : « 26% des collectivités ont déjà réduit leur subvention pour le sport » :
 - a) A quel temps et quel mode est conjugué le verbe ? (0,5 point)
Passé composé de l'indicatif. (tout doit être donné et doit être bon).
 - b) Réécrivez cette phrase aux 4 temps simples de l'indicatif : (2 points) (0.5 pt par bonne réponse).
 - Au présent de l'indicatif : «26% des collectivités réduisent leur subvention... » ;
 - A l'imparfait de l'indicatif : «26% des collectivités réduisaient leur subvention... » ;
 - Au passé simple de l'indicatif : «26% des collectivités réduisirent leur subvention... » ;
 - Au futur simple de l'indicatif : «26% des collectivités réduiront leur subvention... » ;
 - c) Réécrivez cette phrase à la voix passive (1 point).
« Leur subventions pour le sport ont déjà été réduites par 26% des collectivités ».
- 2) Dans le 1^{er} paragraphe du texte, relevez 4 adjectifs qualificatifs à partir desquels vous formerez l'adverbe correspondant : (2 points). (A chaque fois, 0.5 pt pour l'adjectif et 0.5 pt pour l'adverbe).
 - LongueLonguement ;
 - Générale ...Généralement ;
 - SobreSobrement ;
 - DurableDurablement.
- 3) Dans la phrase : « des investissements colossaux vont être réalisés » : quelle est la nature du mot « investissements » ? (0,5 point – appellation complète pour avoir les points).
Nom commun.
- 4) Donnez un synonyme et un antonyme des mots suivants : (2 points)
 - Performant
 - Synonyme : adapté ; bon ; approprié ; apte ; compétitif ; efficace ; adéquat (0.5pt).
 - Antonyme : désadapté, inapproprié ; impropre ; inadapté ; inapplicable. (0.5pt).
 - Rigueur
 - Synonyme : sévérité ; fermeté ; austérité ; dureté ; rigidité. (0.5pt).
 - Antonyme : lâcheté ; mollesse ; facilité. (0.5pt).
- 5) Dans le texte suivant, repérez les mots mal orthographiés et réécrivez les correctement (2 points : 0,5 point par mot trouvé et 0.25 pour la bonne orthographe)

Certe, les collectivités territoriales doivent s'astreindre à la rigueur budgétaire. Cependant, procéder à des coupes sombres et aveugles serait une attitude criminel pour l'avenir du sport. Les sportifs de demain doivent se sentir soutenu par les collectivités.

Certes, les collectivités territoriales doivent s'astreindre à la rigueur budgétaire. Cependant, procéder à des coupes sombres et aveugles serait une attitude criminelle pour l'avenir du sport. Les sportifs de demain doivent se sentir soutenus par les collectivités.